



# AÏKIDO CLUB DE MEYLAN

Gymnase des Buclos  
53, boulevard des Alpes  
38240 Meylan  
Association N° W381003528

## Assemblée générale du 14 juin 2019 Compte rendu

### Présents ou représentés par procuration

20 présents plus pouvoirs.

Pour 53 adhérents, le quorum est atteint.

La séance est ouverte.

### I. Rapport moral du président

Cette année l'Assemblée Générale du club revêt un caractère particulier. En effet depuis 3 ans le nombre d'adhérents s'est vu divisé par 2, seule la section adolescent s'est maintenue. Aujourd'hui 53 adhérents dont 18 ados. C'est pourquoi le bureau et le comité technique professeur s'est réuni avec Philippe pour étudier les solutions afin de palier à cette situation.

Seront donc mise au vote les propositions suivantes :

#### Modification des tarifs et du règlement intérieur :

##### Animation des cours

##### Cours du vendredi

Raphaël annonce qu'il arrête l'Aïkido l'année prochaine, pour des raisons personnelles. Jacques indique aussi qu'il laissera son mandat de Président à la fin de l'année 2020. En effet, après plus de 10 ans à ce poste, il souhaite pouvoir se consacrer à d'autres activités et laisser sa place. L'année 2020 servira à faire le tuilage avec la ou les personnes qui souhaiteraient s'investir.

Le bureau insiste sur le fait que le club, association 1901, ne peut et ne pourra fonctionner que si ses adhérents s'investissent pour le faire vivre et fonctionner.

Afin d'aider à une bonne compréhension des missions de Président, Trésorier et Secrétaire, des fiches missions seront réalisées.

Le site internet du club a été mis à jour régulièrement et devient l'outil principal de communication du club. Un grand merci à Marine et Diane qui en assurent la gestion.

#### Passage de grade :

2 personnes se sont présentées : 1 au 1<sup>er</sup> dan et 1 au 4<sup>ème</sup> dan.

Ces deux personnes ont réussi.

Il s'agit de Brice pour le 1<sup>er</sup> dan et de Christophe pour le 4<sup>ème</sup> dan.

Félicitation pour leur préparation et leur passage.

#### Passage de kyu :

Pas de passage de kyu cette année, les blessures des professeurs n'ont pas permis leur organisation.

#### Rappel :

Attention au respect des délais d'inscription. Les inscriptions devront être faites pour le 30 octobre au plus tard. Passé cette date, les assurances du club et de la fédération ne fonctionnent plus pour les personnes non inscrites. Le bureau se réserve le droit de refuser l'accès au dojo aux personnes n'ayant pas encore donné leur dossier d'inscription.

## **II. Bilan financier de la période 2018- 2019**

Résultat positif de 5373,50 euros. 4945 € de prestations non versées à Philippe, à sa demande en prévision de la rentrée. Cette somme représente les prestations non versées sur les comptes 2018 et 2019.

Détails : Voir documents joints

Une régularisation sera prévue pour l'année prochaine afin que les comptes de l'association reflètent au mieux son activité.

Rappel : les dépenses du club ne se font que sur les 20 euros d'adhésion, le reste va à Philippe.

Les professeurs ont été indemnisés de leurs frais de déplacements pour les stages et les écoles de cadre.

Vote pour les comptes 2018-2019 :

Adopté à l'unanimité

### **III. Modification des tarifs des cotisations et cours pour la période 2019-2020**

Plein Tarif 250€

Tarif réduit étudiant chômeurs : 180€

Tarif ados 140€

Suppression des tarifs découverte ,au trimestre, affinitaires et honoraires

Vote :

Adopté à l'unanimité

### **IV. Animation des cours**

Animation des cours du midi par Philippe

Animation des cours du soir par les autres professeurs

L'équipe enseignante pour 2020 :

Philippe : mardi et jeudi midi

Jacques : le mercredi soir et le cours ados

Yves : le lundi soir

Eric : assure les remplacements en cas de besoin

Vote :

Adopté à l'unanimité

### **V. Cours du vendredi**

Suppression du cours du vendredi

Il sera remplacé par des animations thématiques selon planning sur le site internet du club  
- préparation grade et kyu, interclub, cours gradé

Vote :

Adopté à l'unanimité

### **VI. Modification du bureau**

Suite au départ de Mickaëlle, il convient de remplacer la trésorière et de procéder à l'élection d'un nouveau bureau conformément aux statuts de l'association.

Une seule personne se propose pour participer au bureau.

Proposition mise au vote :

Président : Jacques Bertaux

Trésorier : Yves Mercier

Secrétaire : Marine Reguillon

Vote :

Adopté à l'unanimité

## **Mot de Philippe**

Voir document joint

## **VII. Animations 2018- 2019**

- Forum des associations le samedi 7 septembre à Meylan. Pas de démonstration cette année, le forum ayant lieu au gymnase du Charlaix. Participation très faible des adhérents l'an passé. Une plus grande participation est souhaitable cette année pour une meilleure visibilité du club
- Pot d'accueil à prévoir en novembre

## **Clôture**

La séance est levée à 19h30.

Le Président  
Jacques BERTAUX

Le secrétaire  
Yves MERCIER